

Image not found or type unknown



Protection des enfants en matière de vente de biens familiaux

Par **asphodele_old**, le **17/10/2007** à **17:13**

Mon ex conjoint doit vendre la maison familiale, dont il est bénéficiaire par donation avant héritage au même titre que sa soeur et sa mère. Lors de cette vente y a t'il possibilité d'obtenir des garanties de non dilapidation du bien, afin de protéger ses enfants.